

L'italien au Lycée La Folie Saint James

- ❖ **LVB (ex-LV2) : Une matière du tronc commun, obligatoire, réservée aux élèves qui ont étudié l'italien en seconde langue au collège.**

2,5h en Seconde, **2h** en Première et Terminale.

Programme en Seconde : « L'art de vivre ensemble »

Programme du cycle terminal : « Gestes fondateurs et mondes en mouvement ». Elle se décline en huit axes : identités et échanges ; espace privé/espace public ; art et pouvoir ; citoyenneté et mondes virtuels ; fictions et réalités ; innovations scientifiques et responsabilité ; diversité et inclusion ; territoire et mémoire. Au moins six des huit axes sont abordés.

- ❖ **LVC (ex-LV3) : Une option facultative pour tous les élèves qui souhaitent commencer une nouvelle langue et découvrir la langue et la culture italienne.**

La LVC peut se continuer jusqu'au baccalauréat, quelles que soient les spécialités choisies en Première et Terminale.

3h en Seconde, Première et Terminale.

Les deux langues obligatoires feront l'objet d'épreuves communes du contrôle continu, la langue optionnelle comptera pour le bac uniquement par le biais des moyennes des notes de Première et Terminale.

- ❖ **LLCE Italien (Langues, Cultures et Littératures Etrangères): une spécialité de Première et Terminale.**

4h en Première, **6h** en Terminale.

La spécialité LLCE a pour but de développer le goût pour la lecture en poussant les élèves à se confronter à des documents de natures, longueurs, et difficultés variables.

Le programme s'articule autour de deux thématiques (Imaginaires et Contre-pouvoirs) et l'étude d'une œuvre complète.

Au long de l'année, chaque élève constituera un Dossier Personnel présentant des documents étudiés en classe qu'il aura choisis, afin de rendre compte de ce que lui aura apporté la Spécialité dans les domaines linguistique, littéraire et culturel.